29 janvier 2010

M. Yvo de Boer Secrétaire exécutif Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques Boîte postale 260124 D-53153 Bonn Allemagne

Cher M. de Boer,

Je vous écris pour réaffirmer la volonté du Canada d'être associé à l'Accord de Copenhague. Vous trouverez ci-joint la proposition du Canada concernant son objectif de réduction des émissions pour 2020, conformément au paragraphe 4 de l'Accord. L'objectif quantifié d'émissions à l'échelle de l'économie du Canada pour 2020 sera aligné sur l'objectif quantifié d'émissions et l'année de référence des États-Unis.

Cette soumission du Canada prend pour acquis que les autres parties de l'Annexe 1, et les autres parties principales non-membres de l'Annexe 1, présenteront leurs objectifs d'émissions et leurs actions d'atténuation le 31 janvier, conformément aux paragraphes 4 et 5 de l'Accord.

Le Canada travaillera de façon constructive à mettre en œuvre l'Accord de Copenhague et à soutenir les négociations en vertu de la CCNUCC visant un règlement global et juridiquement contraignant sur les changements climatiques.

Veuillez agréer, M. de Boer, l'expression de mes sentiments distingués,

Michael Martin

Négociateur en chef et

Ambassadeur aux changements climatiques



Soumission du Canada Accord de Copenhague

ANNEXE I

Parties Annexe 1	Objectifs quantifiés d'émissions à l'échelle de l'économie pour 2020	
	Réduction des émissions en 2020	Année de référence
Canada	17% en vue d'être aligné avec l'objectif de réduction d'émissions final des États-Unis dans la législation en vigueur.	2005